



INSTITUTION
SAINTE-MARTHE
SAINT-FRONT

ÉCOLE SAINT-JACQUES
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL
LYCÉE PROFESSIONNEL

Bergerac, le 15 mars 2020

Monsieur Gaétan Videau
Chef d'établissement

Aux parents d'élèves

Objet : Epidémie de COVID19 / Coronavirus Stade 3

Note d'information 02

Mesdames, Messieurs

Avec le passage au stade 3, nous sommes amenés à **compléter** la note d'information 01, du 13 mars.

1. Continuité pédagogique

En plus des dispositifs annoncés le 13 mars, nous allons vous permettre de contacter les enseignants de vos enfants par la messagerie EcoleDirect (à compter de lundi 16 mars, et pour la période de fermeture de l'Institution).

2. Événements et Agenda

Les rencontres Parents - Professeurs Principaux des 16, 17 et 19 mars sont suspendues dans leurs formes actuelles et nous vous demandons de ne pas vous rendre dans l'établissement au créneau prévu initialement.

Le professeur principal de votre enfant vous contactera dans la semaine par téléphone (ou par la messagerie EcoleDirecte) afin de faire ce bilan.

3. Mise en œuvre du service de garde des enfants des personnels de santé

- Sont concernés : **uniquement** les enfants de moins de 16 ans des personnels de santé qui n'auraient pas trouvé d'autres modes de garde. Une liste de ces enfants sera communiquée à l'ARS¹, ainsi qu'à la DSDEN²
- Les enfants seront donc accueillis sur la base de la production par les parents concernés de deux documents³ :
 - leur carte professionnelle de santé (CPS) ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur ou une attestation de l'ARS ;
 - une attestation sur l'honneur qu'aucun autre mode de garde n'est possible.

¹ Agence Régionale de Santé.

² Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

³ Documents que nous devons transmettre à l'ARS et la DSDEN.

4. En cas d'urgence absolue

Pour le secondaire de l'Institution (collège, lycées général, technologique et professionnel), une astreinte téléphonique a été mise en place. Cette astreinte concerne essentiellement la mise en œuvre du service de garde des enfants des personnels de santé.

Le numéro d'urgence est le : **07 78 12 50 33**.

Chers parents, en cette période compliquée et incertaine, nous savons que la situation va encore évoluer. Nous reviendrons donc vers vous chaque fois que nécessaire. Sachez que d'ores et déjà l'ensemble de la communauté éducative de l'Institution Sainte-Marthe Saint-Front est mobilisé pour accompagner vos enfants.

Bien cordialement,

Gaétan Videau
Chef d'établissement

